

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

ARRONDISSEMENT DE THIERS

COMMUNE DE THIERS
DCM 2025 - 16
MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
Travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville
Avenant n°1 – Lot n°8 : Sols résine

Le Maire de la Commune de Thiers,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la DCM 2024-86 autorisant la signature d'un marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°8 sols résine avec l'entreprise BOUSSONS RESINES (38780 PONT-EVEQUE),

Considérant qu'il est nécessaire d'ajouter des travaux supplémentaires pour le remplacement des siphons, pour un montant total de 1 850.00 euros HT,

DECIDE

ARTICLE 1

Un avenant n°1 est conclu pour le marché de travaux pour la mise en conformité incendie de l'Hôtel de Ville – Lot n°8 sols résine avec l'entreprise BOUSSONS RESINES (38780 PONT-EVEQUE), afin d'ajouter des travaux supplémentaires, pour un montant total de 1 850.00 euros HT, portant le nouveau montant du lot 109 510 euros HT.

ARTICLE 2

La présente décision

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,
- sera transmis en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité.

Fait à Thiers, le 20 mars 2025

Le Maire,


Stéphane RODIER

